



PRESENTATION

Références produits : 440.8800 (Poste Chef Refuge) – Option Combine (Ref Castel. 440.8900)

La centrale Refuge est un poste principal d'interphonie présenté en platine murale. Il permet une liaison phonique vers les postes secondaires Refuge (ref. 440.0200). Le matériel doit être installé et utilisé conformément aux directives de ce document.

CARACTERISTIQUE TECHNIQUE

Conformités aux normes européennes :

- Des règles de sécurité selon norme
 - ✎ CEI/EN 60950-1.
- D'émission CEM selon norme
 - ✎ EN 61000-6-3
 - ✎ EN 55022 classe B
- D'immunité CEM selon norme
 - ✎ EN 61000-6-1, EN 61000-4-2 (8 kV),
 - ✎ EN 61000-4-3 (3V/m),
 - ✎ EN 61000-4-4 (2kV).
 - ✎ EN 55024

Caractéristiques mécaniques Poste Chef Refuge

- Degré de protection IP54 selon EN 60529
- Degré de protection IK08 selon EN 50102
- Face avant en aluminium avec film texturé
- Montage en saillie ou encastré
- Mode combiné en option
- Poids : **3300 g**
- Dimension :
 - Face avant : H 290 mm x L 155 mm
 - Fond encastrable : H 270 x L 136 x P 85 mm
 - Ceinture : H 291,5 mm x L 157,5 mm

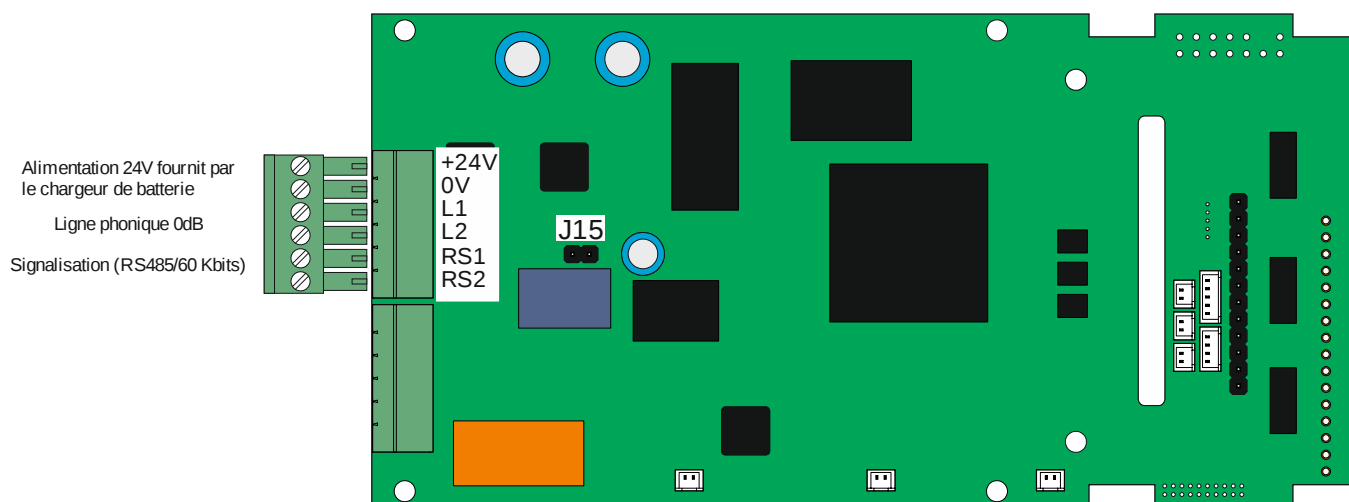
Caractéristiques électriques générales

- Protection contre les chocs électriques classe 1 selon EN 60950
- Température de fonctionnement : -20°/+50°C avec une humidité relative < 90%
- Température de stockage : -20°/+70°C
- Consommation : 2VA -Alimentation 12-30V
- Autonomie sur batterie, centrale + 15 interphones :
 - Veille : environ 3h
 - Communication : 90 minutes

L'autonomie est donnée pour indication et peut varier avec l'état des batteries.
- Puissance audio : 1Watts.



RACCORDEMENT



La centrale peut être reliée aux autres postes via une ligne BUS (câblage en bus : plusieurs jusqu'à 30 postes sont installés sur une seule et même ligne) configuration avec les postes secondaire Refuge ou via une centrale « M-HYBRID » (câblage en étoile : un poste seul par ligne).

La liaison entre le poste et les autres éléments nécessite un câble 3 paires torsadées avec écran.

Le raccordement se fait par un bornier à vis (comme ci-dessus) intégré dans le poste (1mm² max).

Distance maximum de la centrale :

- 250 m avec un câble de section 0,3mm² (6/10^{ème})
- 500m avec un câble de section 0,6mm² (9/10^{ème}).
- L'écran est relié à la borne de masse grâce au drain du câble.

L'alimentation est assurée par une alimentation secteur (230V) ou par des batteries intégrées directement au produit. Le cordon secteur normalisé type E est fourni avec le poste.

En cas de coupure secteur le produit bascule son alimentation sur les batteries. Le poste peut ainsi assurer une veille de 3 heures et 90 minutes en communication dans le cas d'une installation de 15 postes maximum. Au-delà de 15 postes il faut utiliser une alimentation secourue (**Option Ref 440.4900-1**). Avec une alimentation secourue, l'on passe à une capacité de 20 postes maximum sur une ligne.

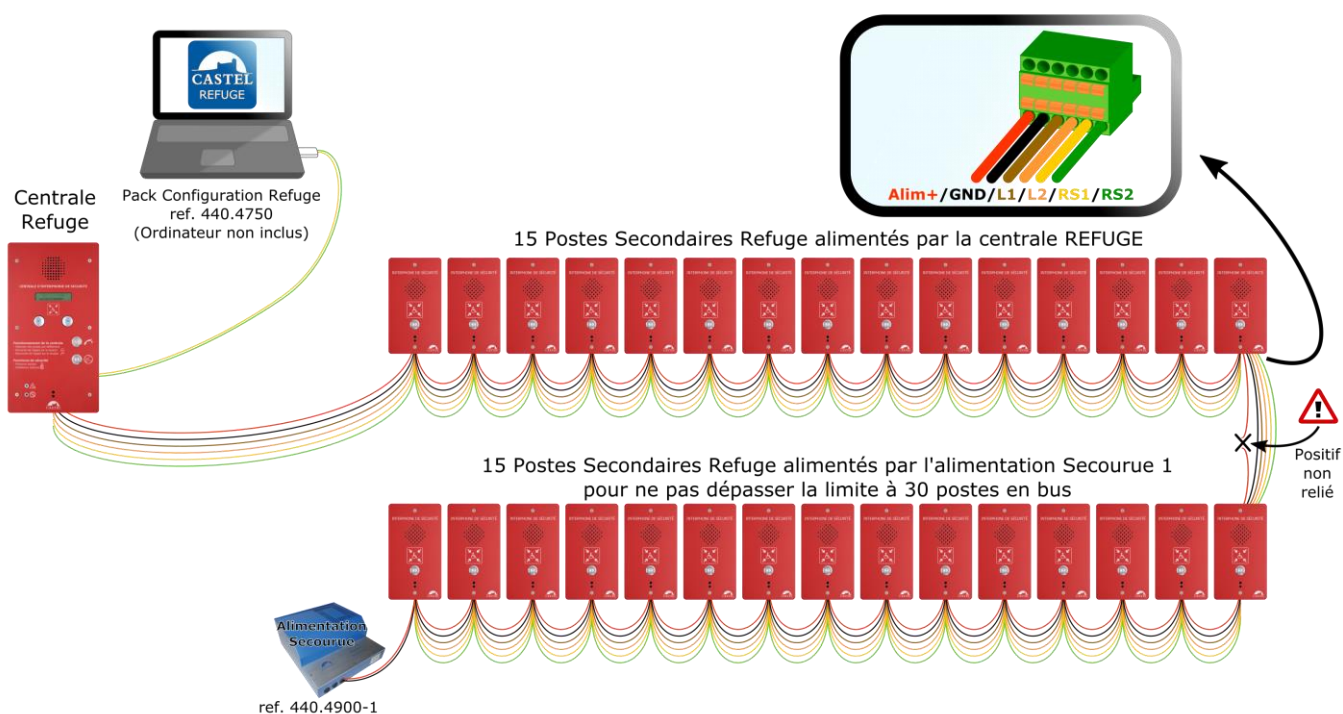
Nota : Compte tenu du vieillissement des batteries au plomb, il est recommandé de les remplacer tous les 5 ans. (Après 5 ans la capacité disponible après recharge est de l'ordre de 40%)

Adaptation de la ligne de signalisation

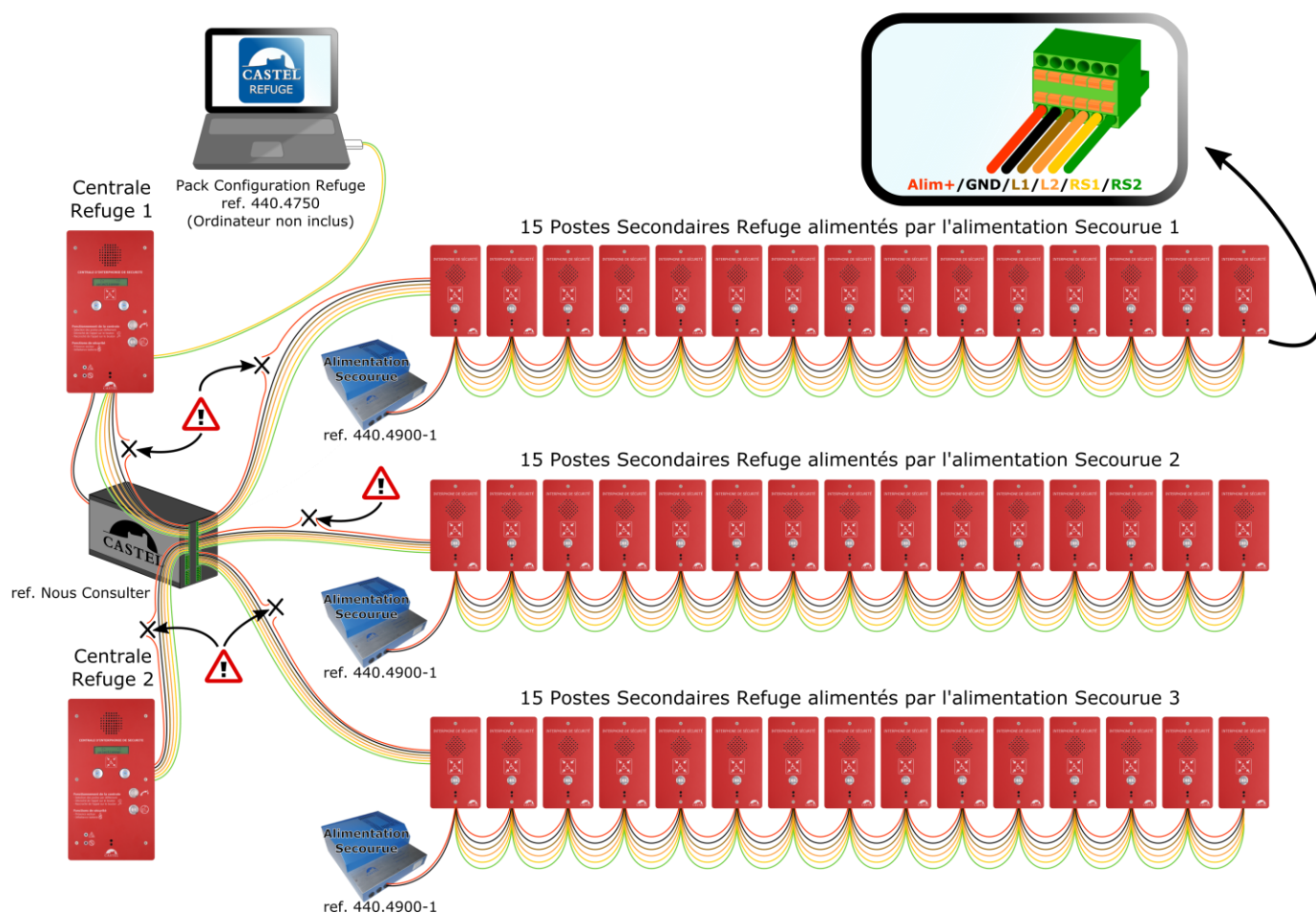
Installer une résistance de 120 Ohms (fournie avec le poste) entre les points RS1 et RS2 des postes situés en bout de la ligne du BUS. Dans le cas d'un montage étoile, placer la résistance sur le poste le plus éloigné.

Connecter les batteries avant la mise en service. Le produit est livré avec les batteries déconnectées (cosse de masse déconnectée pour le transport).

Exemple de montage en bus :



Exemple de montage en étoile :



UTILISATION

Appel vers un autre poste

L'utilisateur sélectionne le poste qu'il souhaite appeler grâce aux deux flèches (gauche/droite), les postes disponibles s'affichent sur l'écran. Une fois le poste sélectionné, il suffit d'appuyer sur le bouton raccroché.

Prise d'appel

Lors d'un appel d'un des postes secondaires, l'utilisateur peut prendre la communication en appuyant sur le bouton décroché (clignotant bleu) pour décrocher.

Fin de communication

L'utilisateur peut mettre fin à la communication en appuyant sur le bouton raccroché à tout moment.

Puissance

La puissance de phonie et de sonnerie est réglable à distance grâce au logiciel CASTEL REFUGE.

Mode surveillance des défauts

La centrale Refuge dispose d'une détection de présence des postes secondaires Refuge déclarés dans l'annuaire. Cette vérification s'effectue lorsque la centrale Refuge passe en veille (10 secondes d'inactivité).

Toutes les 5 secondes, la présence d'un poste secondaire est vérifiée. S'il ne répond pas, une seconde vérification est effectuée (5 secondes plus tard). S'il ne répond pas, le défaut est ajouté à une liste de défaut. La liste contenant l'ensemble des postes défectueux est affichée par défilement sur l'afficheur toutes les (5 secondes). De plus, on peut observer un clignotement de l'écran. Lorsque qu'un poste absent répond de nouveau, il est retiré de la liste des postes absents et n'est donc plus affiché.

Lorsque l'on quitte le mode veille par un appui clavier ou un appel entrant, l'ensemble des défauts disparaissent. Il faut alors attendre que le polling s'effectue de nouveau pour s'assurer de l'absence de défaut.

Fonctionnement des voyants de la face avant du produit :

- En cas de présence de tension secteur 230Vac/50Hz le voyant lumineux vert s'allume.
- En cas de coupure du secteur le voyant lumineux vert s'éteint.
- En cas de défaut batterie le voyant lumineux rouge batterie s'allume.

INSTALLATION

Montage encastré :

- 1- Faire une réservation dans le support d'une dimension minimum :
Hauteur = **270 mm**
Largeur = **144 mm**
- 2- Positionner et bancher le fond encastrable dans la réservation
- 3- Laisser prendre à vide (sans batterie)
- 4- Remonter les batteries et les connecter au chargeur
- 5- Positionner et visser la platine sur le fond

Montage en saillie (ceinture en option Ref 440.8810) :

- 1- Positionner et fixer le fond avec trois vis (une sur la partie supérieure, deux sur la partie inférieure)
- 2- Monter la ceinture sur le fond avec quatre vis
- 3- Positionner et visser la platine sur la ceinture

Montage en encastré dans une cloison en placoplâtre (ceinture semi-encastré en option Ref 440.8820) :

- 1- Faire une réservation dans le support d'une dimension minimum :
Hauteur = **270 mm**
Largeur = **136 mm**
- 2- Insérer le fond dans la réservation
- 3- Positionner et fixer la ceinture autour de la réservation et du fond
- 4- Positionner et visser le fond avec la ceinture
- 5- Positionner et visser la platine sur l'ensemble

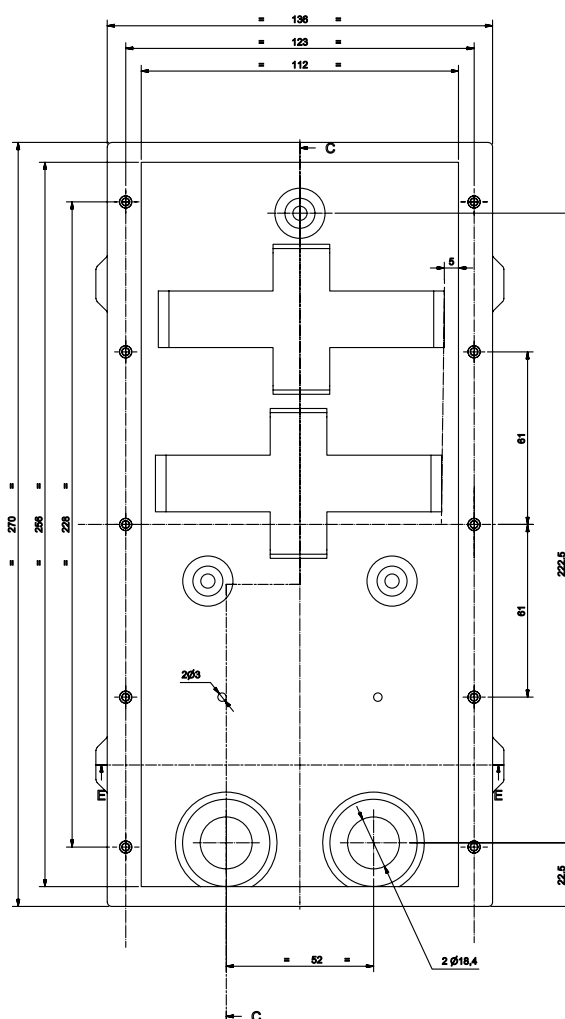


Figure 1 : illustration montage saillie

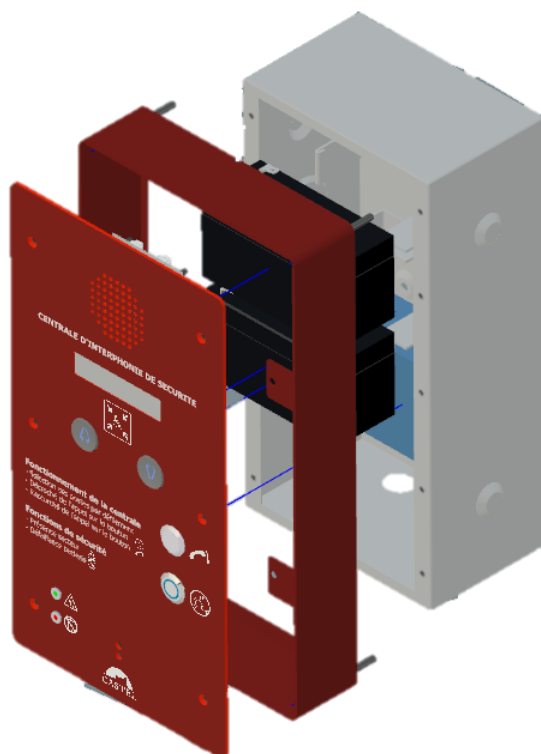


Figure 2 : illustration montage semi-encasté

CONFIGURATION

Une centrale Refuge vendue en pack aura l'adresse 1000. L'adresse est préenregistrée d'usine et indiquée sur une étiquette sous le poste. L'adresse peut être modifiée par l'installateur grâce au PACK DE CONFIGURATION REFUGE (voir manuel utilisation CASTEL REFUGE).

Tous les postes d'une installation doivent avoir une adresse différente. Sur la centrale Refuge, cette adresse est affichée à la mise sous tension. Chaque poste dispose aussi d'un numéro d'usine ainsi que d'un numéro de série précisant la date de fabrication CASTEL.

PROGRAMMATION

La centrale refuge est configurée d'usine pour fonctionner avec le nombre de poste secondaire du pack. Il est possible d'ajouter par la suite des postes secondaires Refuge, jusqu'à 50 postes.

Une personnalisation des libellés des postes secondaires ou l'ajustement des paramètres audios est rendu possible grâce à un ordinateur relié au réseau par le biais d'un module de conversion Castel USB2RSB485 (**option ref. 440.4750**). Chaque poste secondaire est programmé pour appeler le Poste Chef Refuge en mode full duplex.



Protection de l'environnement :

Éliminez ce produit conformément aux règlements sur la préservation de l'environnement.



PRESENTATION

Références produits : 440.0200 (POSTE SECONDAIRE REFUGE)

Le Poste Secondaire Refuge 440.0200 est un poste secondaire d'interphonie en platine murale.
Il permet une liaison phonique vers le Poste Chef Refuge (440.8800)
Le matériel doit être installé et utilisé conformément aux directives de ce document.

CARACTERISTIQUE TECHNIQUE

Conformités aux normes européennes :

- Des règles de sécurité selon norme
 - ↳ CEI/EN 60950-1.
- D'émission CEM selon norme
 - ↳ EN 61000-6-3
 - ↳ EN 55022 classe B
- D'immunité CEM selon norme
 - ↳ EN 61000-6-1, EN 61000-4-2 (8 kV),
 - ↳ EN 61000-4-3 (3V/m),
 - ↳ EN 61000-4-4 (2kV).
 - ↳ EN 55024

Caractéristiques mécaniques POSTE SECONDAIRE EAS

- Degré de protection IP54 selon EN 60529
- Degré de protection IK08 selon EN 50102
- Face avant en aluminium avec film texturé
- Montage en saillie ou encastré
- Poids : 710 g
- Dimension :
 - Face avant : H 176.5 x L 97.5 mm
 - Fond encastrable : H 169 x L 95 x P 45 mm
 - Ceinture : H 196 x L 109 x P 55 mm

Caractéristiques électriques générales

- Protection contre les chocs électriques classe 1 selon EN 60950
- Température de fonctionnement : -20°/+50°C avec une humidité relative < 90%
- Température de stockage : -20°/+70°C
- Consommation : 2VA -Alimentation 12-36V
- Puissance audio : 1Watts.

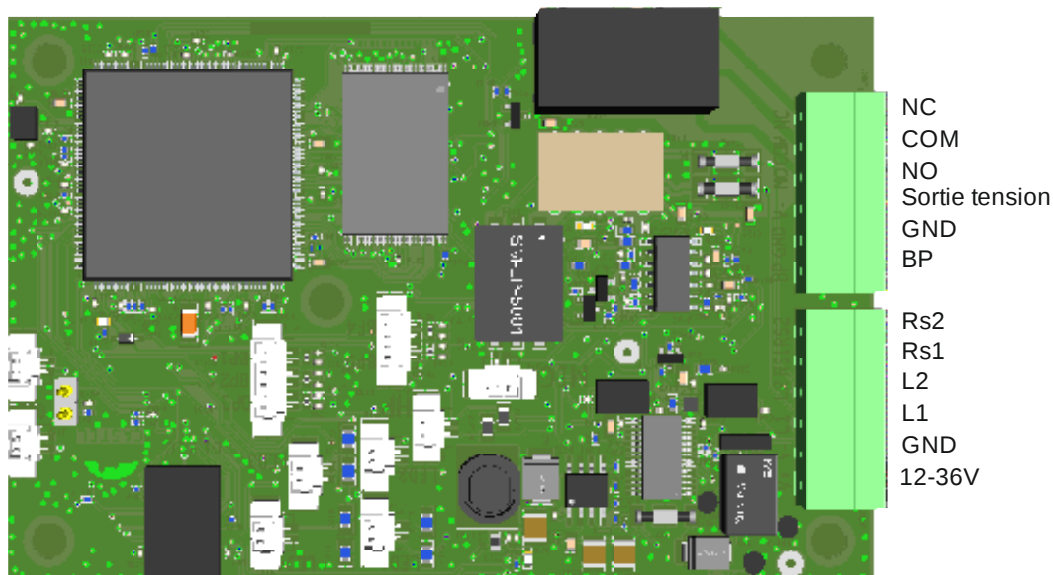


RACCORDEMENT

Le poste peut être relié aux autres postes via une ligne BUS (câblage en bus : plusieurs postes sont installés sur une seule et même ligne) configuration avec une CENTRALE EAS ou via une centrale « MHYBRID » (câblage en étoile : un poste seul par ligne).

La liaison entre le poste et les autres éléments nécessite un câble 3 paires torsadées avec écran.

Le raccordement se fait par un bornier à vis (comme ci-dessus) intégré dans le poste (1mm² max).



L'alimentation est assurée par la Centrale REFUGE. On peut aussi l'alimenter grâce à une alimentation secourue dans le cas d'une installation dépassant 15 postes secondaires (Option CASTEL, Réf : 440.4900-1)

Distance maximum pour l'alimentation à partir de la Centrale REFUGE :

250m avec du câble de section 0.3 mm² (6/10^{ème})

500m avec du câble de section 0.6mm² (9/10^{ème})

L'alimentation de ce poste peut être secouru avec l'utilisation d'une Centrale Refuge comme source.

Adaptation de la ligne de signalisation

Installer une résistance de 120 Ohms (fournie avec le poste) entre les points RS1 et RS2 des postes situés en bout de la ligne BUS. Dans le cas d'un montage étoile, placé la résistance sur le poste le plus éloigné.

UTILISATION

Appel vers un autre poste

L'appui sur le bouton déclenche un appel vers le Poste Chef Refuge.

Réception d'un appel

Lors d'un appel du Poste Chef Refuge vers un des postes secondaires EAS, le décroché est automatique.

Puissance

La puissance de phonie et de sonnerie sont réglable à distance grâce au logiciel CASTEL REFUGE. Le mode de phonie est de type full duplex.

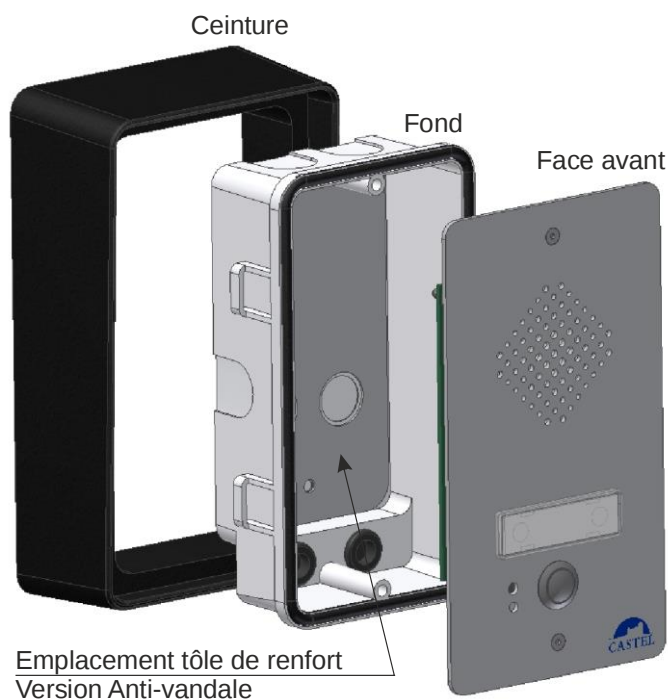
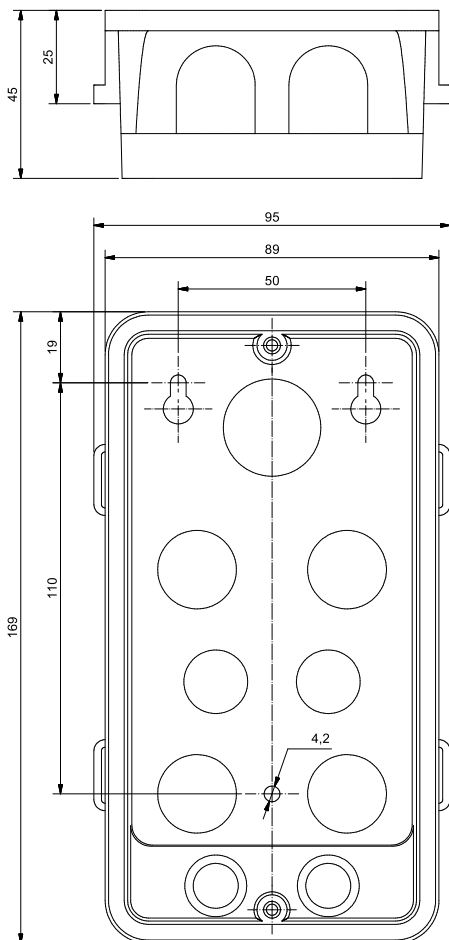
INSTALLATION

Passage du câble :

1. Deux trous sont prévus à cet effet
2. Deux passes fils équipent le portier
3. Choisir le trou d'entrée du câble
4. Equiper celui-ci du passe fil
5. L'autre d'un bouche trou

Montage en saillie :

1. Positionner le fond dans la ceinture et le fixer sur le support
2. Ne pas utiliser la ceinture si le portier est encastré
3. Pour garantir à votre portier une bonne étanchéité, la face avant doit appuyer sur la totalité du joint d'étanchéité.



CONFIGURATION

Un poste secondaire Refuge vendu en pack aura une adresse comprise entre 1 et 50. Pour un poste secondaire vendu hors pack il aura une adresse comprise entre 100 et 115. L'adresse est préenregistrée d'usine et indiquée sur une étiquette sous le poste. L'adresse peut être modifiée par l'installateur grâce au logiciel CASTEL REFUGE (voir manuel utilisation CASTEL REFUGE).

Tous les postes d'une installation doivent avoir une adresse différente. Chaque poste dispose aussi d'un numéro d'usine non modifiable ainsi que d'un numéro de série précisant la date de fabrication CASTEL.

PROGRAMMATION

Le poste est programmable grâce à un ordinateur relié au réseau par un module de conversion USB2RS485 (**option ref. 440.4750**).

Le poste secondaire est programmé pour fonctionner en mode full duplex, le bouton appelle systématiquement la centrale Refuge et le poste est configuré pour fonctionner en mode décroché automatique.



Protection de l'environnement :

Eliminez ce produit conformément aux règlements sur la préservation de l'environnement.